

Formation port des équipements de protection individuelle

Toutes les personnes amenées à porter des Equipements de Protection Individuelle sont concernées par cette formation. Le but est de sensibiliser les salarié(e)s à adopter un bon comportement au regard de l'utilisation de ces équipements.

Présentiel - Synchron

Objectifs

A la fin de la formation l'apprenant sera sensibilisé au port des EPI relatifs à son poste de travail.



Public Visé

Tout personnel devant utiliser un EPI



Pré Requis

Savoir communiquer en français

Les + métier

Un équipement de protection individuelle (EPI) est un dispositif ou moyen destiné à être porté ou tenu par une personne en vue de la protéger

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les EPI et leurs utilisations
Réaliser le choix et l'adéquation des EPI
Connaître les risques et dangers liés à son travail
Contrôler ses EPI en tant qu'utilisateur
Savoir utiliser les EPI

Méthodes pédagogiques

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application

Parcours pédagogique

Théorique:

Le contexte réglementaire :

- Le code du travail
- Responsabilité du chef d'établissement
- Responsabilité du salarié
- Définition d'un EPI

Notion de danger / risque

- Exemple de situation professionnelle

Notion de prévention / Protection

- Exemple de situation professionnelle

Les différents moyens de protection :

- Les chutes de Hauteur
- Les produits chimiques
- Le risque thermique
- Les bruits
- Les écrasements
- Les coupures
- Les déplacements
- La circulation

Pratique:

Démonstration de l'utilité des EPI

- Gants (tests de coupures avec fausses mains)
- Casque (tests de chutes d'objets)
- Chaussures (tests d'écrasements)
- Lunettes (tests de projections)
- Protections auditives (simulations d'acouphènes)

L'utilisation des EPI

- Utiliser en toute sécurité
- Les situations à risque
- Le comportement des utilisateurs
- L'entretien des différents EPI
- Mise en situation professionnelle

Moyens pédagogiques

Certains EPI peuvent être mis à disposition. Pour tout EPI spécifique merci de les apporter le jour de la formation.

Version : FORMEPI-20240926

DRT Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 83630442363

Qualification Intervenant-e-s

Formateur-expert assurant au quotidien des missions en prévention des risques auprès des entreprises.

Méthodes et modalités d'évaluation

Évaluation lors des exercices d'application, sanctionnée par un certificat de réalisation de formation.

Modalités d'accessibilité handicap

Nous consulter.

 **Durée** **Effectif**
3.50 Heures **0.5** Jour De 1 à 12 Personnes



Contactez-nous !

CYRIL LARCHEVEQUE
Responsable commercial

Tél. : 0473511529
Mail : drtformation@jakubowski-france.fr